POLITIQUE DE DÉVELOPPEMENT DURABLE

2024

NOUVEAU MONDE GRAPHITE

PRINCIPES GÉNÉRAUX

Chez Nouveau Monde Graphite Inc. (« NMG » ou la « Société »), nous reconnaissons le rôle crucial du graphite dans la transition mondiale vers une société décarbonisée. Le graphite est une ressource limitée qui offre une occasion unique et une responsabilité majeure : celle d'en assurer l'extraction et la transformation de manière durable pour répondre aux besoins actuels et futurs.

Nous nous efforçons de devenir un modèle d'excellence en matière d'exploitation minière et de production de matériaux avancés afin d'accroître la durabilité de notre secteur et des industries que nous desservons.

Notre engagement consiste à adopter une approche globale et responsable dans la gestion de notre stratégie commerciale, de nos opérations, et de nos relations. Nous assumons pleinement notre influence à court et à long terme sur les personnes, l'environnement, la technologie, et l'économie.

Nous nous engageons à respecter, et à surpasser lorsque possible, les normes et dispositions de durabilité établies par les normes juridiques, industrielles et ESG en vigueur. De plus, nous adhérons officiellement aux initiatives suivantes :

- Le Programme de développement durable à l'horizon 2030 des Nations unies ;
- L'Accord de Paris de la Convention-cadre des Nations unies sur les changements climatiques ;
- La *Global Battery Alliance* du Forum économique mondial ;
- Le programme Vers le développement minier durable de l'Association minière du Canada;
- Les recommandations du Groupe de travail sur l'information financière relative aux changements climatiques (« GIFCC »).

Dans cet esprit, nous nous efforçons d'apporter des contributions significatives tout en minimisant les impacts négatifs, dans le but de favoriser un monde durable et résilient, aussi bien pour les individus que pour la planète. Notre Plan d'action climatique vient complémenter la présente Politique.

NOTRE APPROCHE

En intégrant les principes de durabilité à la gestion quotidienne de nos activités, à la conception de nos produits et à l'ingénierie de nos installations et de nos opérations, nous visons à réaliser trois aspirations fondamentales.

CRÉER DE LA VALEUR COLLECTIVE

- Nous plaçons le bien-être de notre personnel, de nos entrepreneurs et de nos communautés au cœur de nos priorités en offrant un milieu de travail sûr et sécuritaire.
- Nous nous engageons à approfondir notre compréhension des perspectives, traditions et savoirs Autochtones, tout en nouant des liens significatifs et en développant des mécanismes de collaboration constructifs et mutuellement bénéfiques.
- Nous veillons à ce que nos activités et nos projets soient des catalyseurs de retombées socio-économiques positives pour les communautés et les Peuples Autochtones.
- Nous promouvons activement la diversité, l'équité et l'inclusion au sein de la Société et dans tous les aspects de nos opérations et de notre chaîne de valeur.
- Nous visons une performance financière durable, garantissant la réussite et le dynamisme à long terme de la Société.
- Nous protégeons et améliorons, lorsque possible, notre environnement naturel tout en soutenant sa préservation.

- Nous préconisons une approche sur mesure de l'engagement des parties prenantes dans le respect des droits et du contexte des Premières Nations sur leur territoire ancestral. Dans cette optique, nous invitons les parties prenantes de tous les horizons à se prononcer dans le cadre de consultations proactives et d'une communication continue, et ce, à chaque étape du développement de nos projets.

ASSURER UN AVENIR PLUS VERT

- Nous réduisons, réutilisons et recyclons les ressources, les déchets et les émissions, tout en augmentant notre efficacité opérationnelle.
- Nous sommes résolus à utiliser des énergies renouvelables pour alimenter nos activités et nos opérations.
- Nous adoptons une approche de cycle de vie pour nos produits et notre entreprise, visant une durabilité maximale et l'atteinte de la carboneutralité tout au long de l'existence de la Société.
- Nous faisons avancer la recherche et le développement pour offrir au marché les produits les plus écologiques possibles.
- Nous réévaluons régulièrement nos opérations et les déchets générés afin d'explorer des voies de valorisation et des modèles industriels circulaires, par le biais de développements internes et/ou de partenariats externes.
- Nous évaluons de manière proactive les interdépendances environnementales et sociales de nos activités et de nos projets, et mettons en place des stratégies pour atténuer tout impact négatif.
- Nous encourageons les pratiques innovantes qui sous-tendent notre vision du développement durable et promouvons les initiatives qui contribuent à un avenir plus vert.

ACCÉLÉRER LA ROUE DU CHANGEMENT

- Nous établissons des objectifs et des cibles pertinents pour notre secteur, et nous en rendons compte avec transparence selon des cadres reconnus.
- Nous formons et engageons activement notre personnel pour que le développement durable soit promu à tous les niveaux de l'entreprise.
- Nous intégrons les considérations de durabilité dans toutes nos décisions d'affaires et entretenons un dialogue constructif avec nos partenaires commerciaux, communautaires et autochtones, en amont et en aval de nos activités, pour assurer l'harmonisation et la continuité des efforts.
- Nous privilégions l'approvisionnement en biens et services durables, avec une préférence pour les fournisseurs locaux et Autochtones, des conditions de travail équitables et un engagement environnemental fort.
- Nous participons à des initiatives communautaires, industrielles et internationales réunissant divers groupes d'intérêt pour stimuler l'innovation, échanger des connaissances et contribuer en tant que leader dans notre domaine.
- Nous investissons dans le renforcement des capacités des employés, des communautés, des peuples autochtones et des parties prenantes afin de leur permettre de participer pleinement à nos activités et au-delà de nos opérations.

ACTION, SUIVI ET ÉVALUATION

Nous nous engageons à améliorer continuellement notre performance en adaptant nos pratiques et en les validant selon des normes et des certifications reconnues. La Société élabore une feuille de route

transversale en matière de développement durable, qui comprend notamment notre Plan d'action climatique, afin de favoriser l'atteinte de nos objectifs ainsi que l'amélioration continue.

La performance et les progrès sont évalués en fonction d'indicateurs définis par des cadres de déclaration internationaux (la *Global Reporting Initiative*, les normes du *Sustainability Accounting Standards Board* [« SASB »] et le GIFCC) ainsi que par les objectifs de notre Société.

La direction rend régulièrement compte au comité ESG du conseil d'administration et assure une divulgation publique transparente par le biais du rapport ESG annuel de la Société, du questionnaire du CDP sur les changements climatiques ainsi que des communications d'entreprise.

PORTÉE, RÉVISION ET IMPUTABILITÉ

La présente Politique couvre l'ensemble de nos activités et de nos projets, et offre à notre personnel et nos sous-traitants, clients, concitoyen·nes, Peuples Autochtones, partenaires, actionnaires et parties prenantes un cadre de référence pour notre gestion de la durabilité.

La présente Politique est partagée avec l'ensemble du personnel de NMG, qui doit confirmer son adhésion à celle-ci. Tous·tes les membres du personnel et de la direction, dans chacune des entités commerciales de NMG, sont responsables de la mise en œuvre de la présente politique et de la mise à jour de la documentation relative aux activités environnementales, sociales et de gouvernance. Cette documentation est utilisée pour effectuer des suivis, des audits ou des évaluations, le cas échéant.

Chaque année, la politique fait l'objet d'un examen à l'interne pour garantir qu'elle demeure pertinente et efficace. La vice-présidente, Communications et Stratégie ESG, supervise l'ensemble du processus ; elle est responsable de l'examen et de la mise à jour de la Politique en fonction des stades de développement de la Société, ainsi que de sa mise en œuvre et de son suivi. La Politique est soumise au conseil d'administration tous les deux ans, ou plus tôt si des changements significatifs sont nécessaires en raison d'évolutions législatives ou organisationnelles, en vue d'obtenir l'approbation finale et de s'assurer que la Politique demeure conforme aux objectifs stratégiques de la Société et aux exigences réglementaires.

Le président et chef de la direction est responsable de la mise en œuvre réussie de cette Politique avec l'appui de la vice-présidente, Communications et Stratégie ESG.

HISTORIQUE DES RÉVISIONS

VERSIONS	PRÉPARÉE PAR	REVISÉE PAR	APPROUVÉE PAR	DATE
V1	S. O.	Eric Desaulniers	Conseil d'administration	Avril 2017
V2	Julie Paquet	Eric Desaulniers	Conseil d'administration	Mars 2021
V3	Ismael Chevalier	Julie Paquet	Conseil d'administration	Septembre 2024